

Prêt Relance

PRÊT

AUVERGNE
RHONES-ALPES
FEDER REACT EU

Prêt sans
garantie

De 10 K€ à 300 K€ | 5 ou 7 ans |



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

bpifrance
SERVIR L'AVENIR



Pour les TPE et PME localisées sur le territoire de la Région ayant besoin de renforcer leur trésorerie.



BÉNÉFICIAIRES

- TPE
- PME
- ETI
- GE

ÂGE DE L'ENTREPRISE

- Création
- > de 3 ans

ÉLIGIBILITÉ

- PME répondant à la définition européenne

- **Tous secteurs d'activité** *Sont exclues les SCI, les entreprises individuelles, les autoentrepreneurs, les associations sans activité économique et qui n'emploient pas au moins un salarié, les entreprises d'intermédiation financière (codes NAF K64), les entreprises de promotion et de location immobilières, les entreprises exerçant des activités auxiliaires de services financiers et d'assurance, les entreprises du secteur agricole ayant un code NAF section A01 et 02, les entreprises du secteur de la pêche ayant un code NAF section A03 et code NAF 4638A, ainsi que les entreprises de production, transformation et commercialisation du tabac et des produits du tabac (codes NAF 12, 46.35 et 47.26)*



QUE FINANCE CE PRÊT ?

- L'augmentation du besoin en fonds de roulement lié notamment à un programme de développement y compris les dépenses immatérielles



CARACTÉRISTIQUES DU PRÊT

- De 10 K€ à 300 K€
- Durée :
 - 5 ans dont 1 an de différé d'amortissement en capital
 - 7 ans dont 2 ans de différé d'amortissement en capital



MODALITÉS

- Prêt bénéficiant d'une aide d'Etat et soumis à la règle des minimis
- Pas de suretés réelles et / ou personnelles
- Partenariat financier obligatoire
- Échéances trimestrielles avec amortissement financier du capital



COÛTS

- Taux fixe préférentiel
- Pas de frais de dossier
- Assurance Décès PTIA



ATOUTS DU PRODUIT

- Prêt sans garantie sur les actifs de la société ou de son dirigeant
- Conditions financières attractives
- Différé d'amortissement en capital



OFFRE COMPLÉMENTAIRE

- Intervention en garantie de Bpifrance possible sur les financements bancaires associés, selon les règles et taux en vigueur



Le fonds FEDER REACT EU Relance est cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional dans le cadre de la réponse de l'Union européenne à la pandémie COVID 19 (REACT EU)

CONTACTER BPIFRANCE DE VOTRE RÉGION : [bpifrance.fr](https://www.bpifrance.fr)

Document non contractuel et sous réserve de l'étude de votre dossier